



Mesdames, Messieurs les parents d'élèves  
de l'école Marcel Aymé

Milizac-Guipronvel, le 4 avril 2022

*Aff. suivie par :*  
Le directeur général des services – Paul CROGUENNEC  
[mairie@milizac-guipronvel.bzh](mailto:mairie@milizac-guipronvel.bzh) - ☎ 02 98 07 23 18

**Objet:** actualisation des tarifs du restaurant scolaire  
de l'école Marcel Aymé

Madame, Monsieur,

Lors du vote des budgets le 28 mars dernier, le conseil municipal a décidé d'actualiser à compter du 25 avril prochain les tarifs du restaurant scolaire de l'école Marcel Aymé :

Tranche de QF	Prix du repas
De 0 à 650	1 €
De 651 à 900	3,74 €
De 901 à 1200	3,88 €
De 1201 à 1600	3,98 €
De 1601 à au-delà	4,27 €

La délibération ci-jointe détaille les motifs de cette revalorisation dont il faut retenir en substance :

- que depuis le 1<sup>er</sup> janvier chaque repas comprend 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique ;
- qu'il est donc logique de mieux rémunérer les fournisseurs et les agriculteurs en pratiquant des tarifs adaptés ;
- que nous maintenons le repas à 1 € pour les familles aux revenus les plus modestes ;
- qu'environ 74 % des familles continueront à bénéficier d'un repas à moins de 4 € ;
- que malgré cette revalorisation des tarifs, le repas restera largement subventionné par le contribuable puisque le prix de revient actuel est de 5,45 €/repas d'où un déficit à la charge du contribuable d'environ 2,36 €/repas (soit un déficit contenu à 50 000 € en 2022 au lieu de 65 000 € si nous n'avions pas actualisé les tarifs) ;
- que la subvention au restaurant de l'école Notre Dame va être plafonnée à la baisse, soit 25 000 €, afin de partager cet effort.

Afin de bénéficier du tarif adapté à votre situation familiale, nous vous invitons à nous communiquer à [mairie@milizac-guipronve.bzh](mailto:mairie@milizac-guipronve.bzh) votre dernier quotient familial téléchargeable sur:

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-morbihan/offre-de-service/enfance-et-jeunesse/vous-souhaitez-connaître-votre-quotient-familial>.

Parallèlement, les parents d'élèves délégués viennent de lancer un questionnaire de satisfaction sur le restaurant scolaire. Lors d'une prochaine commission cantine, nous pourrons étudier ensemble ses résultats.

Ces données seront ensuite intégrées à nos discussions, en lien avec la diététicienne de Convivio et sa direction, afin que nous puissions continuer à faire évoluer en permanence ce service pour mieux répondre à vos attentes.

Comptant sur votre compréhension, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de toute notre considération.

POUR LE MAIRE,

Bernard QUILLEVERE

*Par délégation, Gaëlle AUFFRET,*

*Adjointe-déléguée à l'enfance-jeunesse*

